

APPEL À IDÉES

RUES LIBRES ! 2024

par la FÉRue



Depuis 2007, la FÉRue organise un événement fédérateur, militant, convivial et festif à Paris : les « **Rues Libres !** ». Cet événement a traditionnellement lieu à la fin du mois d'octobre.

La FÉRue souhaite proposer des "Rues Libres !" à la fois capables de **réunir** les acteur·rices du secteur, les citoyen·nes et les élu·es autour des valeurs **du manifeste "L'Art est public"**, mais aussi d'incarner les engagements dans **la défense des libertés dans l'espace public**. Les objectifs sont également de **mettre en réseau** et en lien les différent·es acteur·ices du secteur et de **rendre visible les arts de la rue** auprès du grand public et des partenaires institutionnels.

Plusieurs événements de grande ampleur ont été organisés par la FÉRue ces dernières années : [*Et maintenant on va où ?*](#) (Place de la République, 2014), [*Le grand banquet des arts de la rue*](#) (Place Georges-Pompidou, 2018), [*S.O.R.T.I.R avec les arts de la rue*](#) (19e et 20e arrondissements, 2021) ; [*La vente aux enchères des arts de la rue*](#) (Place de la Bastille, 2023).

Cet appel à idées s'adresse à toutes les équipes qui veulent développer un projet artistique dans l'espace public, qu'elles soient adhérentes ou non à la FÉRue. Le projet retenu sera porté en binôme. Une charte d'engagement sera signée entre les porteur·euses du projet et la FÉRue, car il engage de l'argent public.

Les porteur·euses de projet, les membres de la commission Rues Libres ainsi que les participant·es s'engagent dans **une démarche militante** bénévole, en portant un projet au nom de la FÉRue et de ses adhérent·es. Le rôle de la commission est de soutenir et aider à la mise en œuvre du projet : ses contributions n'ont pas vocation à changer la nature du projet, ni son identité mais de contribuer à son enrichissement.

modalités en page 2

LE CAHIER DES CHARGES

- Contribuer à la visibilité des arts de la rue sur le territoire de l'Île-de-France, via ce temps fort, fédérateur et militant auprès des citoyen·nes et des élu·es ;
- Projet participatif, co-construit avec la commission Rues Libres ;
- Les adhérent·es seront les acteur·ices du projet ;
- Techniquement faisable (dans le budget alloué, avec les moyens mutualisés des différent·es acteur·rices du projet) ;
- Prise en compte des enjeux de transition écologique (bilan carbone, réutilisation de matériaux, revalorisation, mutualisation, etc.)
- Le projet doit être un moyen de parler des arts de la rue et de la création artistique en espace public, ses histoires, ses enjeux, moyen d'engager et de fédérer ;
- Un budget, compris en 5.000€ et 10.000€ (toutes charges comprises) sera alloué par le CA en fonction de l'envergure du projet ;
- Les porteur·euses du projet sont accompagné·es de la commission Rues Libres, de la coordinatrice de l'association et par le Conseil d'administration qui est régulièrement tenu au courant de l'avancée du projet via un·e ou plusieurs référent·es membre·s du CA.

POUR POSTULER

Envoyez votre candidature jusqu'au 5 avril 2024 inclus par mail à : coordination@federationartsdelarueidf.org

Votre candidature doit comprendre une présentation succincte du projet (en pdf). Nous avons besoin de comprendre :

- Qui vous êtes
- Quel est votre projet
- Dans quel type d'espace vous souhaitez le réaliser.

Nous répondrons, par mail, au plus tard le 26 avril 2024 après vote du Conseil d'administration. Une réunion de la commission Rues Libres se tiendra dans les deux semaines suivant la décision du CA pour permettre le dépôt de demande de subvention auprès de la Ville de Paris.